

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
Band: 50 (1956)

Artikel: Claude d'Estavayer évêque de Belley confident de Charles II duc de Savoie (1483?-1534)
Autor: [s.n.]
Vorwort: Préambule
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128238>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HENRI NAEF

CLAUDE D'ESTAVAYER ÉVÊQUE DE BELLEY

CONFIDENT DE CHARLES II DUC DE SAVOIE

(1483 ? - 1534)

PRÉAMBULE

Au merveilleux triptyque des Dominicaines d'Estavayer, Messire Claude, à la manière des donateurs, s'agenouille aux pieds de son saint patron, face à la religieuse Mauricia de Blonay, sa cousine, donatrice également ¹. Certes, sa piété n'est point feinte : on ne doutait pas en ce temps-là. Néanmoins, malgré son aumisson de petit-gris, son visage viril et intelligent ferait penser à un guerrier redoutable plutôt qu'à un évêque dont la crosse et la mitre ornent les armoiries ². Redoutable, le

¹ Sur Claude d'Estavayer, cité dans nombre de publications, il n'existe pas d'étude approfondie. En revanche, un regeste documentaire a été établi dans le *Manuel généalogique suisse*, t. II, 1937, pp. 225 et suiv. (abrégé MGS II), par M. Hubert de Vevey-L'Hardy auquel nous devons la communication d'un précieux manuscrit de Dom J. Philippe Grangier (abrég. Ms Grangier), rédigé au XVIII^e siècle, sur « La Ville et la Maison d'Estavayé ». N'omettons pas non plus l'excellente bibliographie du *Répertoire topographique des Abbayes et Prieurés* (Mâcon, 1935-1937, 2 vol.), publié par Dom L. H. Cottineau O. S. B. (articles Hautecombe, Lac de Joux, Romainmôtier). Les sources provenant des archives d'Etat de Berne (abréviation : AEB), Fribourg (AEF), Genève (AEG), Turin (AET), des archives fédérales suisses à Berne (AFS), ainsi que les imprimés, seront indiquées au fur et à mesure, de sorte que nous limiterons les sigles aux recueils généraux (voir la liste à la fin du présent article). Les AET, grâce à l'amabilité de M^{lle} Aug. Lange, D^r ès lettres, et de M. Alain Dufour, ont mis à notre disposition une série de microfilms importante.

² Recueilli au château de Grandson, le retable, dont un volet porte la signature A. W. et la date de 1521, a été publié par le P. BERTHIER (*FA* 1892, pl. VIII et IX). — F.-TH. DUBOIS (*Les chevaliers de l'Annonciade au Pays de Vaud*, AHS 1911, pl. XV) et M. REYMOND (*Les dignitaires de l'église Notre-Dame de Lausanne*,

prélat l'était à coup sûr. Les Genevois ne tardèrent pas à s'en apercevoir. L'on a pris l'habitude (on ne prête qu'aux riches) d'attribuer à Charles II duc de Savoie, et à lui seul, la kyrielle de maux dont fut affligée la principauté ecclésiastique que convoitait dès longtemps sa maison. A y regarder de plus près, force est bien d'avouer que Claude d'Estavayer n'y fut pas étranger.

Comme s'il s'attendait aux questions de la postérité, nous avons été troublé par l'étrange insistance qui émane de son portrait, et sans savoir où nous mènerait l'aventure, nous lui avons demandé de nous conter la sienne. Nous ne le regrettons pas. D'abord parce qu'il nous reporte à une antique patrie où s'inscrit aujourd'hui la Suisse romande et qui, beaucoup moins délimitée jadis, liait bien davantage l'Occident à l'Italie, sur les vestiges du royaume des deux Bourgognes. Des flancs du Jura aux rives du Léman, ce pays de Vaud avait pour principal suzerain laïc le duc de Savoie et Claude appartenait, de race et de naissance, à l'un comme à l'autre. Ensuite parce que ce grand seigneur fut le confident intime d'un prince parfaitement méconnu qui eut autant d'amis fidèles que d'ennemis acharnés, de sorte que l'on ne saurait écouter le serviteur sans entendre le maître. De lui aussi subsiste le portrait, en sa prime jeunesse¹. En dépit de sa taille menue et mal bâtie, de ses traits irréguliers, il avait du charme et un regard intimidant, car au delà des gens il voyait ses idées.

« Prince fort bénin et débonnaire », selon Guillaume Paradin qui publiait sa chronique en 1552, il est de mauvaise foi, troquant « la peau du renard pour vestir celle du lion », selon Bonivard, sa victime per-

MDR 2^e série, VIII, 192 ; *Claude d'Estavayer, évêque de Belley*, dans *Le Bugey* (1913), 324) ont reproduit le portrait. — Que M^{me} la Baronne Godefroy de Blonay à qui nous devons l'autorisation d'un nouveau tirage photographique veuille bien agréer l'expression de notre respectueuse reconnaissance.

¹ Deux d'entre eux ont été publiés par ED. FAVRE (*Combourgeois : Genève-Fribourg-Berne 1526*, Genève 1926, pl. IV et V). Celui de la Galleria reale de Turin pose maints problèmes, mais, tout en flattant le visage imberbe, se rapproche des effigies monétaires : nez proéminent, bouche menue et menton que Ferrari, en taillant l'écu d'or de Verceil (P.-CH. STROEHLIN, *Collections numismatiques*, Genève 1909, I, 78, N° 1226 et pl. X), a montré exigu au point que le peintre l'a voulu corriger. Pour atténuer le défaut, Charles portera plus tard la barbe, à la François I^{er}. L'ambassadeur vénitien Falier, en 1531, ne se gênait pas pour le déclarer bossu, mais il exagérait : « E uomo di piccola persona, gobbo, di faccia brutta. » (MAX BRUCHET, *Marguerite d'Autriche, duchesse de Savoie* (1927), 77 n. 2.) — Pour le vitrail offert en 1519 aux Augustins de Zurich (Musée national suisse), où le duc agenouillé est présenté à Notre-Dame par Charlemagne (FAVRE, pl. V), le verrier semble n'avoir eu sous les yeux qu'un mauvais croquis.

sonnelle. Mais un autre contemporain, Vaudois celui-là, Guillaume de Pierrefleur, exalte le « bon duc de Savoie nommé Charles », ce « prince si bon, si patient, si souffrant d'avoir des sujets si déréglés ».

Au siècle suivant, sous la plume de Samuel Guichenon, l'épithète de Bon était un fort médiocre éloge¹. On sait ce qu'en langage de cour le terme signifie. Du reste, l'historiographe de la Royale Maison ne s'en cache guère : le duc était « mol à exécuter » et son plus grand tort aurait été d'écouter une sirène, Béatrice, princesse adorée. C'est vite dit et mal prouvé. Autant d'avis qui, plus ou moins nuancés, trouvèrent de l'écho jusqu'à nos jours. « Aimable, bienveillant mais faible », faisant preuve « d'une obstination aveugle »², « manquant d'énergie et d'activité », quoique « intelligent et habile bretteur »³, « hésitant » et « scrupuleux »⁴, tels sont quelques jugements de la postérité.

Des appréciations aussi inconciliables n'ont de commun qu'une vérité : Charles II, qui régna de 1504 à 1553, partagea le sort des souverains malchanceux, il n'a point trouvé de biographe⁵. Il n'est pas jusqu'à son rang dynastique qui ne soit contesté. Tandis que les généalogistes italiens l'appellent Charles II, Paradin et Guichenon réservent cet ordinal à Charles-Jean-Amédée, mort en 1496, à l'âge de sept ans⁶. En France

¹ PARADIN, *Cronique de Savoye* (Lyon 1552), 381 ; BONIVARD, *Chroniques de Genève* (éd. Revilliod, I, 367 ; PIERREFLEUR, *Mémoires* (éd. Louis Junod, Lausanne 1933), 67, 90 ; GUICHENON, *Savoye* I, 621, 656.

² R. GLOUTZ DE BLOTZHEIM, dans *Hist. de la Conféd. suisse* par Jean de Muller (trad. de Ch. Monnard), IX (1840), 407. Il répète d'ailleurs une opinion du XVIII^e siècle. — A. ROGET, *Les Suisses et Genève* (Genève 1864) I, 72.

³ A. SEGRE, *Carlo II Duca di Savoia e le guerre tra Francia e Spagna dal 1515 al 1533* (AT XXXV (1900), 113 ; *La politica sabauda con Francia e Spagna dal 1515 al 1533* (MAT 2^e sér., L (1900), 294) : « il duca, uomo intelligente ed abile schermitore », énonce l'auteur. « Médiateur avisé », dit aussi Edouard Rott. « Ambitieux, versatile, courageux mais maladroit » sont les épithètes les plus récentes (Ed. Favre et Paul Geisendorf, *HG*, 171). Voir aussi *MDR* 2^e sér., XIV, 374.

⁴ H. MENABREA, *Hist. de Savoie*, 108. — E. PLAISANCE (*Hist. des Savoyens* I, 319), F. HAYWARD (*Hist. de la Maison de Savoie* I, 340), P. GUICHONNET (*Hist. de Sav.* (1951), 26) usent des qualificatifs inspirés de Paradin : affable, débonnaire, mais faible.

⁵ On ne saurait, en effet, accorder aujourd'hui ce titre au chroniqueur Domenico della Bella, dit Maccaneo ou Machanée (*Epitomae historicae Dominici Machanei*, dans *MHPS* I, 740).

⁶ Quand la nouvelle en parvint à Genève, le 22 avril, le Chapitre fit dire une messe solennelle et prononcer l'oraison funèbre ; l'avènement de « monseigneur le nouveau duc » (Philippe de Bresse) fut célébré par un triduum processional (H. NAEF, *Les Origines de la Réforme à Genève*, 1936 (abrég. : *Nr., Or.*), 100). Philippe qui ne régna qu'une année eut deux lignées. Marguerite de Bourbon lui donna,

comme en Suisse l'on a suivi leur exemple. Qui a tort en l'occurrence ? La numismatique et la diplomatique nous le diront. Les monnaies très rares, frappées durant la tutelle de l'enfant-duc, lui donnent ses trois prénoms « Karolus Io Ame » ou ses trois initiales « K.I.A. ». En revanche, le prince qui nous occupe s'intitule « Carolus Dux Sabaudie II » et aussi « Karolus Secundus »¹. Qu'on ne l'accuse point d'avoir rayé son prédécesseur de la lignée ! Il lui suffit de respecter la dénomination dévolue à Charles-Jean-Amédée, son contemporain, en raison de circonstances particulières qu'il connaissait mieux que personne². Il est probable d'ailleurs que le prénom usuel ait été non le premier mais le dernier de la nomenclature, et que la cour ait appelé le petit duc « Amé Monseigneur », à la mode de ses aïeux.

Quant à la personnalité de l'authentique Charles II, nul ne la révélera mieux que Claude d'Estavayer, l'ami de son choix³. Ouvrons donc les yeux et les oreilles, sans omettre pourtant ce qu'ils ne disent ni l'un ni l'autre, à savoir les mobiles déterminant d'une périlleuse carrière.

en 1476, Louise (mère de François I^{er}) et, en 1480, Philibert le Beau (époux de Marguerite d'Autriche), son immédiat successeur. Du second mariage avec Claude de Brosse-Bretagne, en 1485, naquirent Charles (le 10 octobre 1486, qui sera duc après son frère, en 1504), Louis († 1502), Philippe, né en 1490 (d'abord évêque de Genève, puis comte de Genevois et duc de Nemours dès 1528), deux fils morts en bas âge, enfin Philiberte, fille posthume (1498).

¹ Les *Statuta Sabaudie nova et vetera noviter impressa*, imprimés le 24 mai 1512 par Jean Belot, dont l'officine était située « devant Saint-Pierre de Genève », sont suivis d'une double feuille datée d'Annecy, le 10 octobre 1513, et libellée comme suit : « Sequuntur Statuta per Illustrissimum Principem Dominum D. Karolum Secundum Sabaudie... Ducem modernum condita. » L'in-folio représente en frontispice un Chapitre de l'Annonciade présidé par le Chef et Souverain (planche reproduite dans *AHS* 1911, 139). — Bonivard (I, 306) dit également « le Duc Charles II moderne ». — L'auteur de la *Grant monarchie* écrit enfin :

« A mon Seigneur et prince naturel
Charles second : noble duc de Savoye
ce petit don : fait Claude de Seyssel
son bon subject : luy priant qu'il le voye. »

Ce « rondelet » conduisit en 1928 Alberto CAVIGLIA (*Claudio di Seyssel — La vita nella storia de' suoi tempi*, MSI LIV, 95, n. 4) à des conclusions identiques.

² A. PERRIN (*Hist. de Sav.*, 1900) maintient Charles III mais devine la difficulté (117, n. 1) ; Hayward, en 1941, ne voit pas d'inconvénient à l'appeler de même. Après avoir suivi le courant, comme nous l'avons fait aussi, CH. GILLIARD (*La conquête du Pays de Vaud par les Bernois*, 20, n. 1) s'est rallié, dès 1935, à l'opinion de Segre et Tallone. L'*Enciclopedia Italiana*, en 1936 (XXX, 932), dénonce l'erreur habituelle, sans la démontrer.

³ GILLIARD (21) serre d'assez près la réalité : « A la fois ambitieux et faible, Charles n'était pas capable de réaliser les projets trop vastes et trop nombreux que formait son esprit inquiet et il ne devait pas laisser le temps faire son œuvre. »

Le principe suprême est la piété : « Rien ne manque à ceux qui craignent Dieu », fut la première devise ducale ; puis, quand vint l'adversité : « Louange à vous, Seigneur », et enfin : « Je me confie en vous, Seigneur »¹ ! Mais ce principe s'identifie en pratique à une fidélité intran-sigeante envers la politique ancestrale. Comme l'avaient fait les Blanches-Mains au temps d'Edouard le Libéral et d'Aymon le Pacifique (qui le furent à leur façon), le duc vise à soumettre les évêchés autonomes, entremêlés dans les terres dynastiques. Ebloui par l'étoile du Comte Vert et la gloire d'Amédée VIII, il n'a qu'une pensée : parachever l'unité du pays romand. Le Valais lui échappant parce que le cardinal Schiner y prédomine, il s'en prend à Genève d'abord, persuadé — et le calcul n'était pas faux² — que Lausanne céderait ensuite à la pression.

Tout l'intérêt de l'épopée résulte des circonstances où elle se déploya. Que Charles ait commis un anachronisme en s'y lançant à corps perdu est une évidence tardive. Elle n'apparaissait alors à personne. De fait, il incarne même, en deçà des Alpes, un type nouveau d'absolutisme (sans ressemblance avec celui des condottieri) face aux doctrines libertaires qui, en dépit des siècles, demeurent loin du triomphe. Nul ne contestera d'ailleurs qu'il n'ait commis, à la chaîne, une série d'erreurs graves dont la principale fut d'exciter l'antagonisme des Genevois au plus mauvais moment, alors qu'ils trouvaient aux frontières d'Helvétie des alliés puissants. Irascible et tenace à la fois, il aggrava ses risques en se livrant aux excès d'un despotisme dont le crime ne fut pas exclu. Plus habile que perspicace, il crut, par la diplomatie, compenser la faiblesse ; le calculateur ne savait pas calculer. Au contraire des Suisses, ses voisins, il n'avait ni argent ni armée.

Son père, en plaisantant, se dénommait Philippe sans Terre. C'est dire que de fortune personnelle, Charles se trouvait démuné ; il ne jouissait même pas des revenus de son duché³. Ceux du Pays de Vaud, du Faucigny et de la Bresse allaient à la duchesse Marguerite, sa belle-sœur, ceux du Bugey à sa mère, ceux du Chablais à sa cousine la vicomtesse de Martigues, ceux du Genevois à son frère, et ceux du Piémont

¹ « Nil deest timentibus Deum » occupe l'exergue des frappes antérieures à 1530 ; « Laus tibi Domine » paraît sur les parpaïoles, et l'une des dernières émissions de l'atelier ducal de Cornavin, aux portes de Genève, indique : « In te DNE confido », devise qu'Emmanuel-Philibert adoptera après son père (STROEHLIN I, 78-81, 83, 85).

² Contrairement ici à GILLIARD (22) qui n'aperçoit pas l'avantage d'une telle opération.

³ B. DE CÉRENVILLE et CH. GILLIARD, *Moudon* (MDR 2^e sér., XIV), 403.

à la duchesse Blanche de Montferrat, veuve de Charles I^{er}, jusqu'à sa mort survenue en 1509. Il avait de plus à compter avec sa sœur aînée, Louise d'Angoulême qui ne se laissait pas oublier. Et comment ne pas rappeler la pauvreté de ses sujets montagnards ? A son avènement, écrivait Guillaume Paradin, « la famine fut si grande par les montagnes de Savoye » que les « povres gents » descendaient jusqu'à Lyon et que « non seulement les hospitaux mais aussi les rues en estoient toutes pleines ». Des épidémies s'en étaient suivies « et fut la mortalité si extrême que les terres demeuroient sans trouver qui les labourast ». A cette pénurie s'opposait la prospérité des cités libres et militaires de Suisse que le duc aura le malheur de braver.

Mais à quel point fut-il responsable de ses disgrâces et de celles d'autrui ? Un auteur moderne, Henri Menabrea, déclarait, en 1933 : « Ni la noblesse, ni le clergé ne fournirent au jeune Charles les conseillers énergiques et dévoués dont il eût besoin. » Voilà bien pour accabler Claude d'Estavayer, d'autres encore, et pour surprendre les historiens de Genève portés, avec quelque vraisemblance, à taxer le duc de tyrannie¹. Il est vrai qu'un autre érudit, le baron Gaudenzio Claretta, équilibra la balance. L'an 1882, il disait en italien : « Peu connu de nos écrivains, Claude d'Estavayer jouit de grandes faveurs à la cour de Charles et passait pour un prélat intolérant, orgueilleux et mondain². » Qu'en est-il donc au juste ?

Alors que tout près des provinces piémontaises, la fortune de César Borgia inspirait Machiavel, l'archevêque de Turin, Claude de Seyssel, se faisait le théoricien de l'unitarisme ducal. Aux côtés de cet inspirateur de taille, une élite énergique certes, et dévouée à souhait, entoure, au Pays de Vaud, le souverain, défenseur d'une seule et même cause. La lutte se généralisa donc et, quoique circonscrite à un territoire minuscule, aboutit au désastre de Charles et prépara l'arrivée de la réforme calviniste. C'est dire que l'enjeu de la partie mérite considération et qu'il n'est pas vain d'examiner pourquoi et comment le drame, hâtant l'Europe vers son destin, annonçait l'agonie de l'Empire. Charles II perdit son duché, mais Charles-Quint, en dépit de sa pondération, abdiquera sous les coups d'une même fatalité.

¹ Rappelons à ce propos la violente controverse du Genevois J.-A. GALIFFE (*Matériaux pour l'hist. de Gen.* II, 630-635) et du marquis de Costa en 1830.

² *Memorie risguardanti l'Ordine cavalleresco del Collare di Savoia*, AT XVIII, 832 n. — Ce jugement de valeur ne saurait impressionner : il emprunte mot pour mot à A. DE MONTET, *Dict. biogr. des Genevois et des Vaudois* (Laus. 1877) I, 274.